

# Procès-verbal n°3

## COMMISSION TECHNIQUE

Approuvé par le Comité Directeur du 15 Février 2021

SAISON 2020/2021

---

### Réunion visio du 6 janvier 2021

---

Sont présents : S. GROC, Président, JP BASSET, B. CERVETTI, O. PREVOSTOT, M. ROSCOUET, O. PILARD.

Il s'agit sur cette séance de préciser sur le PAS (Plan d'Action Stratégique) partagé, les missions que chacun des membres se sent de porter au sein de la commission. Egalement d'arrêter les actions à destination des CRE à venir en fonction des données sanitaires du moment.

S. GROC remercie O. PREVOSTOT pour le document de synthèse sur les CRE qu'il a élaboré à partir de la dernière réunion. Le but de la réunion est aussi de repreciser certains points et de peaufiner sur le beach avec O. PILARD.

Si les prochains rassemblements CRE internés peuvent être maintenus, ce sera pour 30 jeunes de chaque genre en M14/15 & M17/18, comme prévu initialement, une semaine par catégorie. Les stages seront ramenés à 2 jours externés, s'il n'est pas possible de procéder en internat.

Il faudra trouver des gymnases sur Paris ou petite couronne pour accueillir les CRE au cas où le CREPS serait totalement fermé et ne mettrait à disposition a minima ses installations sportives. Charger M. VAUTIER de peaufiner ces questions et de lancer très rapidement les convocations aux jeunes.

Les nombres seront ramenés à 20 par groupe sur le stage de Pâques.

Pour ce qui est des travaux sur les installations Beach du CREPS, ils vont très prochainement être lancés : les travaux sur la bulle au printemps et sur le club house/vestiaires durant l'été. A priori à temps pour fonctionner avec, dès la saison 21/22. Trois terrains prévus. Se faire préciser la jauge (19 personnes ou plus, si 2 ouvertures ou une seule...) et si une seule entrée de prévue, voir avec le CREPS les possibilités...

Sinon l'ETR Beach doit être quelque peu restructurée, trop de turn over. Il faut retravailler les lieux d'implantation des actions notamment quant aux organisations en salle.

Il faudra prévoir un rendez-vous avec M. GODARD, Directeur du CREPS, pour arrêter avec lui et le CD92 les modalités, financières et pratiques, d'occupation des installations. Voir par exemple s'il serait possible de mutualiser une location des

équipements entre nos 2 instances. Il faudra bien sûr optimiser l'utilisation sur toute l'année.

De la même façon voir avec la Fédération et la DTN le positionnement quant à un CRE Beach sur Châtenay et sous quel timing.

Il a été rappelé que les réservations aux CREPS doivent être faites très en amont (de façon optimale, un an à l'avance), et que l'hébergement implique systématiquement la restauration.

Sachant que ces réservations sont très dépendantes du calendrier fédéral qui lui ne paraît qu'en fin de saison, il faudra faire des prospectives et réajuster ensuite.

Il faudra valider la tarification CREPS.

Il faudra également revoir et harmoniser les indemnisations cadres et les étendre à tous les participants. Il est important également de dégager de la responsabilité de l'encadrement technique, la surveillance nocturne des groupes, de façon à lui laisser le soir le temps des bilan/concertation.

**Pour préciser les missions entre Comités départementaux/Ligue, ces derniers seront de nouveau incités à travailler sur les catégories M14/15** (pour ceux qui les avaient abandonnées), et pour lesquels il y aura de nouveau 3 tournois régionaux dans l'année (Toussaint, février, avril). Pas forcément de finalité sportive si ce n'est le titre régional, si la Ligue se réserve (et a les moyens) d'amener 3 équipes aux Volleyades. Par contre les comités pourront recevoir un soutien de l'ETR, sur les stages avec des soutiens de cadres et lors des sélections sur les TSD.

Sur la catégorie M18, on termine la saison avec ce qui était prévu mais la Ligue n'en fera pas forcément un axe de travail. Réflexion sur l'intérêt de travailler sur cette catégorie sur une seule équipe. Développement et sélections étant redonnés aux Comités.

Un groupe de travail a été lancé en marge du Comité Directeur sur les formations au sens large en IDF. Il faudra pour plus de clarté déterminer ce qui incombe à la CTR.

Il faudra très vite procéder avec le Président et le Trésorier de la Ligue à un chiffrage des scénarii envisagés pour vérifier notre marge de manœuvre sur le projet CTR dans son ensemble et ajuster en conséquence.

Distribution des secteurs sur le PAS :

- Animation/suivi salarié(s) : Sylvain, Brigitte
- Organisation CRE/animation équipe ETR indoor&beach : Olivier Pi, Olivier Pr, Marie
- Relations CD : JPierre, Brigitte, Olivier Pi
- Formations (relations responsable formations, formations CD/FFVB) : JPierre, Brigitte, Olivier Pi, Bernard
- Développement/relations sport scolaire&universitaire : Marie
- Développement des pratiques alternatives : Brigitte
- Beach/relations beach : Olivier Pi, Marie
- Relations / suivi Pôles, CTS, DTN : Bernard
- Référent Bassins de pratique : Olivier Pr.

Prochaine réunion prévue le 21 janvier. A affiner sur le PAS d'ici là les diverses missions que chacun envisage et leur timing, compte tenu bien sûr d'une situation sanitaire évolutive qui ne facilite pas la mise en place de calendriers.

Fait à Cachan, le 6 janvier 2021

S. GROC  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire de séance